

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_021 : APPEL À PROGRAMMES TERRITOIRES CYCLABLES -
CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ETAT

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_021 : APPEL À PROGRAMMES TERRITOIRES CYCLABLES - CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ÉTAT

Pilote : Déplacements doux

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a déposé en septembre 2023 un dossier de candidature au premier appel à programme Territoires cyclables organisé par l'État.

Cet appel à programme a pour objectif d'accompagner, dans la durée, des communautés de communes et d'agglomérations situées dans des territoires peu ou moyennement denses, pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur cyclable.

Il s'agit d'accroître sensiblement les investissements en faveur du vélo sur quelques territoires moteurs et de regarder les effets concrets en matière d'utilisation du vélo. Les territoires lauréats deviennent ainsi des territoires démonstrateurs en matière de politique cyclable.

128 communautés de communes et d'agglomérations, en métropole et outre-mer, ont été candidates à cette première édition dont la liste des lauréats a été annoncée le 20 décembre 2023.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois fait partie des vingt-sept intercommunalités lauréates réparties sur les treize régions métropolitaines et la Guadeloupe.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a présenté un programme d'actions (programme réseau cyclable 2024-2029), issu de son schéma directeur cyclable, qui doit permettre de réaliser sur la période 2024-2029, trente kilomètres d'aménagements cyclables sécurisés (pistes cyclables, voies vertes) auxquels il faut également ajouter dix kilomètres d'aménagements cyclables partagés (chaucidou et bandes cyclables).

L'aide financière globale de l'État allouée à la communauté d'agglomération de l'Albigeois sera de 7 327 500€ sur la période du programme ce qui représente une subvention de 50% du coût prévisionnel des travaux estimé à 14 655 000 €HT.

Pour bénéficier de cette subvention, une convention de financement doit être signée avec l'État.

Cette convention définit les engagements réciproques de chacune des parties et les modalités du financement par l'État.

Cette convention prévoit notamment la mise en place d'un contrôle qualité externe assuré par un prestataire extérieur à la communauté d'agglomération et indépendant de la conception des itinéraires cyclables examinés. Le coût du prestataire est éligible à la subvention du programme.

Le contrôleur externe sera chargé de vérifier la conformité des études et travaux de chaque itinéraire cyclable du programme vis-à-vis des recommandations techniques du centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Il est le garant de la qualité technique des aménagements cyclables financés.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'appel à territoires cyclables du fonds mobilités actives lancé par l'Etat le 31 mai 2023, et son cahier des charges,

VU le dossier de candidature déposé par la communauté d'agglomération de l'Albigeois le 15 septembre 2023 et les compléments apportés le 20 octobre 2023,

VU la lettre du préfet de Région Occitanie adressée à la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois le 29 décembre 2023 annonçant une aide maximale de l'État de 7 327 500 euros pour le programme,

VU la convention de financement et ses annexes,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention de financement de l'appel à programme Territoires cyclables pour le programme réseau cyclable 2024-2029 du Grand Albigeois ci-annexée,

AUTORISE madame la présidente à signer la convention de financement et tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ